

Brevet de technicien supérieur, diplôme national de niveau 5

BTS Comptabilité et gestion

Le BTS Comptabilité et gestion forme des collaborateurs comptables : enregistrement et contrôle des opérations, travaux d'inventaire, obligations fiscales et sociales, paie, calcul des coûts et analyse financière. PSTM le prépare en deux ans, en alternance ou en formation initiale, à la Tour Europe à Courbevoie.

Dans ce document

- 02 Finalité et profil
- 03 Programme et compétences
- 04 Organisation et pédagogie
- 05 Certification et perspectives
- 06 Admission et informations pratiques

Diplôme
BTS, niveau 5 (bac + 2)
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Référence
RNCP39159
Enregistrée le 24 juin 2024, jusqu'au
31 août 2029

Durée
2 ans
1 350 heures en centre de formation
en alternance

Rythme
2 jours en centre par semaine
3 jours en entreprise, semaines
intensives en centre

Rentrée
Octobre 2026
Semaine du 12 octobre; rentrée
décalée possible en février

Accès
Baccalauréat ou équivalent
Obtenu ou en cours; dossier et
entretien

Coût
Gratuit pour l'apprenti
Voie scolaire : 4 300 € TTC par an

Lieu
Tour Europe, Courbevoie
Cours en présentiel

Réponse
72 heures en moyenne
Après réception du dossier complet
et entretien

Finalité et profil

Le titulaire du BTS Comptabilité et gestion prend en charge les travaux comptables, fiscaux et sociaux d'une organisation et participe à l'analyse de sa performance, en entreprise, en cabinet d'expertise comptable, dans une association ou dans le secteur public.

Activités et objectifs

Domaine d'activités	À l'issue de la formation, le diplômé est capable de
Opérations commerciales et information financière	contrôler et enregistrer les opérations avec les clients et les fournisseurs, réaliser les rapprochements bancaires, suivre le risque client, réaliser les travaux d'inventaire et préparer les comptes annuels ou des situations intermédiaires.
Obligations fiscales et relations sociales	traiter la TVA, l'impôt sur les bénéfices et les autres impôts, gérer les formalités d'embauche et de départ, le suivi des temps de travail, la paie et les déclarations sociales.
Analyse et prévision	calculer et analyser les coûts, établir des budgets et renseigner des tableaux de bord, analyser la rentabilité, l'équilibre financier, la trésorerie et le financement des investissements.
Fiabilisation de l'information	contribuer à la qualité et à la sécurité du système d'information comptable, conduire une veille réglementaire, fiscale et sociale.
Public	Bacheliers et étudiants, en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en voie scolaire. Salariés en reconversion et demandeurs d'emploi.
Prérequis	Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4, ou le préparer l'année de la candidature : bac général, bac technologique, notamment STMG gestion et finance, ou bac professionnel du domaine de la gestion. En apprentissage : avoir entre 16 et 29 ans révolus à la signature du contrat, sans limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés (RQTH). Qualités attendues : rigueur, goût pour les chiffres, capacité d'analyse et sens de l'organisation.

Programme et compétences

La formation comprend quatre blocs de compétences professionnelles, évalués par les unités U5 à U8, et quatre enseignements généraux évalués par les unités U1 à U4.

Blocs de compétences professionnelles

Bloc	Intitulé et compétences	Unité
RNCP39159BC01	Analyse comptable, fiscale et sociale. S'approprier un contexte professionnel et un système d'information comptable ; effectuer les traitements relatifs aux obligations comptables, fiscales et sociales ; mettre en œuvre des procédures de contrôle et les normes en vigueur ; justifier ses choix.	U5
RNCP39159BC02	Pratiques comptables, fiscales et sociales. Utiliser les ressources du système d'information comptable pour améliorer son efficacité ; expliquer et justifier les productions réalisées et la démarche suivie.	U6
RNCP39159BC03	Analyse de gestion et analyse financière. Calculer et analyser les coûts de revient ; assurer la prévision et le suivi de l'activité ; élaborer des tableaux de bord ; analyser la performance, la rentabilité d'un investissement, l'équilibre financier, la trésorerie et les modes de financement.	U7
RNCP39159BC04	Organisation du système d'information comptable. Analyser le système d'information comptable ; contribuer à la performance et à la sécurité des processus ; conduire la veille réglementaire, fiscale et sociale ; contribuer à la qualité du système d'information.	U8

Enseignements généraux

Unité	Enseignement
U1	Culture générale et expression : comprendre et analyser des textes, communiquer par écrit et à l'oral.
U2	Anglais , langue vivante obligatoire, évaluée à l'oral.
U3	Mathématiques appliquées à la gestion.
U4	Culture économique, juridique et managériale : analyse de l'environnement économique, juridique et managérial des organisations.

Unités facultatives

Le règlement d'examen prévoit trois épreuves facultatives : deuxième langue vivante, module d'approfondissement et engagement étudiant. Seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont retenus.

Organisation et pédagogie

Les cours ont lieu en présentiel, en petits groupes, dans les locaux de PSTM à la Tour Europe, à Courbevoie.

Durée et volume	Deux ans, jusqu'à l'examen national de fin de deuxième année. En alternance : 1 350 heures en centre de formation, soit 675 heures par an, minimum fixé par l'article D643-8 du code de l'éducation pour le BTS préparé par apprentissage.
Rythme et calendrier	Deux jours par semaine en centre de formation et trois jours en entreprise, avec des semaines intensives en centre. Rentrée la semaine du 12 octobre 2026 ; rentrée décalée possible en février, selon les places disponibles.
Statuts et périodes en entreprise	— Apprentissage : contrat de travail avec une entreprise ou un cabinet ; la formation peut commencer sans employeur pendant trois mois au plus. — Contrat de professionnalisation : contrat de travail en alternance, financé par l'opérateur de compétences de l'entreprise. — Voie scolaire : 10 semaines de stage en cabinet ou en entreprise, dont cinq à six semaines consécutives en fin de première année et quatre à cinq semaines en deuxième année.
Méthodes mobilisées	— Pratique des logiciels de comptabilité, d'un progiciel de gestion intégré et du tableur, avec une attention portée à la dématérialisation et à la sécurité des informations. — Traitement de documents professionnels : factures, relevés bancaires, bulletins de paie, déclarations de TVA et déclarations sociales. — Travaux de veille comptable, fiscale et sociale à partir d'une documentation de référence.
Accompagnement	PSTM accompagne la recherche d'entreprise : aide à la rédaction du CV, préparation aux entretiens et mise en relation avec des entreprises partenaires. Des échanges réguliers entre l'étudiant, l'entreprise et PSTM vérifient la cohérence des missions avec la formation.
Suivi et évaluations	Contrôle continu et examens blancs pendant les deux années. Pour les alternants, le suivi est assuré en lien avec l'entreprise et le maître d'apprentissage ou le tuteur.

Certification et perspectives

Le diplôme est délivré à l'issue d'un examen national, en fin de deuxième année, avec une moyenne générale d'au moins 10 sur 20 aux épreuves.

Épreuves de l'examen, toutes ponctuelles pour les candidats de PSTM

Unité	Épreuve	Coef.	Forme et durée
U1	Culture générale et expression	4	Écrite, 3 h
U2	Anglais	3	Orale, 20 min
U3	Mathématiques appliquées	3	Écrite, 2 h
U4	Culture économique, juridique et managériale	6	Écrite, 4 h
U5	Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales : étude de cas	9	Écrite, 4 h 30
U6	Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales : pratiques	4	Orale et pratique, 30 min
U7	Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière	5	Orale et pratique, 30 min
U8	Parcours de professionnalisation	5	Orale, 30 min, sur dossier

Validation partielle

- Chaque unité correspond à un bloc de compétences. Une note d'au moins 10 sur 20 valide l'unité pour cinq ans ; un candidat ajourné reçoit une attestation des blocs acquis. Le diplôme emporte l'acquisition de 120 crédits européens.
- Dispenses d'unités générales selon les diplômes déjà obtenus. Diplôme accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Débouchés et poursuites d'études

Premiers emplois : assistant comptable, comptable unique en petite entreprise, collaborateur de cabinet d'expertise comptable, gestionnaire comptable, gestionnaire de paie, assistant contrôleur de gestion.

Poursuites possibles, sur dossier et sans admission automatique : diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), licence professionnelle ou licence de gestion, école de commerce.

Résultats

Taux d'obtention PSTM, toutes formations confondues, session 2024 : 71 %, soit les candidats admis rapportés aux candidats présentés.

InserJeunes, CFA PSTM, cumul 2023 et 2024 : 65 % des apprentis en dernière année poursuivent leurs études, 26 % sont en emploi salarié six mois après leur sortie. En BTS, 56 % des contrats d'apprentissage ont été interrompus avant leur terme ; aucun taux n'est publié pour ce BTS.

Admission et informations pratiques

PSTM reçoit les candidatures toute l'année, dans la limite des places disponibles. En apprentissage, la formation figure aussi sur Parcoursup.

Étapes d'admission

1 Dossier Formulaire sur pstm.fr , à envoyer complet à admissions@pstm.fr ou par courrier.	2 Étude du dossier Résultats, CV et lettre de motivation, par le service admission.	3 Entretien individuel Avec un chargé de recrutement, sur le projet et la motivation.	4 Réponse Sous 72 heures en moyenne après l'entretien, puis inscription.
--	---	---	--

Délais d'accès

Rentrée la semaine du 12 octobre 2026 ; rentrée décalée possible en février, selon les places disponibles. En apprentissage, la formation peut commencer sans employeur pendant trois mois au plus, avec l'aide de PSTM pour trouver une entreprise.

Tarifs et financement

- **Apprentissage** : le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise, selon le niveau de prise en charge fixé pour le diplôme ; la formation est gratuite pour l'apprenti (article L6211-1 du code du travail).
- **Contrat de professionnalisation** : coût pris en charge par l'OPCO de l'entreprise, selon ses niveaux de prise en charge.
- **Voie scolaire** : 4 300 € TTC par an, soit 8 600 € TTC pour les deux ans.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : le référent handicap étudie avec chaque candidat, en toute confidentialité, les aménagements de parcours, de rythme et d'examen. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
 Référent handicap, Yumaier Yihebaer : yvan@pstm.fr, ou par le standard au 09 63 63 98 77.

Contacts

Admissions et informations

admissions@pstm.fr
 09 63 63 98 77

Pédagogie

service.pedagogique@pstm.fr

Réclamations

reclamations@pstm.fr

Tour Europe, 33 place des Corolles, 92400 Courbevoie ; accueil du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30.

Références : fiche RNCP39159, francecompetences.fr/recherche/rncp/39159 ; résultats détaillés, pstm.fr/nos-resultats. PSTM SAS, SIRET 882 174 659 00020, déclaration d'activité n° 11922335392 (préfet de région d'Île-de-France), UAI du CFA 0922972F. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation ; actions de formation par apprentissage. Document actualisé le 22 septembre 2026.